

Brèves: La télévision rend gourde !

Jeudi 30 Octobre 2008

"Regarder la télévision peut freiner le développement des enfants de moins de 3 ans, même lorsqu'il s'agit de chaînes qui s'adressent spécifiquement à eux ». Tel sera, à partir du 1er novembre, le message que les distributeurs de télévision devront porter à la connaissance de leurs abonnés, à la suite d'une décision du Conseil Supérieur de l'Audiovisuel (CSA) relative à la protection des mineurs et qui sera prochainement publiée au JO. Dommage que le CSA ne se penche sur la protection des majeurs eu égard au traitement de l'information économique et politique, « même lorsqu'il s'agit de chaînes qui s'adressent spécifiquement à eux » !

B.M.

<http://www.le-groupe-republique.fr>

Le Groupe République!